

**COMMUNE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX
(Vendée)**

2026_03_30_06

**EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**L'an deux mille vingt-six, le trente mars,
le Conseil Municipal de SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HENRIET Christian, Maire.**

Étaient présents : Mesdames LEGER Marielle, CHOYEAU Françoise, RAVARD Alexandra, GUILLON Cathy, REY Pascale, Messieurs GUIGNARD Florent, GRAULIER Laurent, HENRIET Christian, PHELIPEAU Grégoire, GUILMINEAU Christian et GABORIAU Sébastien

Étaient excusés : Mesdames CHABIRAND Fanny, HAY Virginie, Messieurs BARDE Mickaël (pouvoir à Monsieur HENRIET Christian), CHARNOLÉ David

Secrétaire de séance : Madame RAVARD Alexandra
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12 dont 1 pouvoir

Vote : 12 pour

OBJET : Voirie 2026, demande de subvention au titre des amendes de police 2026

Monsieur le Maire,

INFORME que la commune peut solliciter une subvention au titre des amendes de police concernant les travaux d'aménagement prévu dans le programme voirie 2026 :

- Mise en sécurité de la rue de la Souillètre à Souil
- Mise en sécurité de la rue des Bas-Marais

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL :

ACCEPTE de demander la subvention au titre des amendes de police 2026 auprès du Conseil Départemental de la Vendée

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE en mairie, les, jour, mois et an susdits

Le Maire,
Christian HENRIET

